

CLASSE MICRO MAX (âge 8 à 11 ans)

MOTEUR Micro Max

Réglementation moteur identique à la catégorie Rotax Max Junior.

Utilise le moteur Rotax FR125 Max Junior avec tous les équipements nécessaires à sa conversion en Micro Max : voir liste dans le règlement Rotax à l'annexe 3.

1.1 Le restricteur d'échappement (pièce Rotax no. 273 972) qui doit être installé à la place du collecteur d'échappement (fixé au cylindre). Le restricteur d'échappement doit avoir un diamètre intérieur de 22,0 mm +0,2/-0,2 mm.

1.2 SQUISH : 2,40 mm à 2,70 mm

1.3 Pneus

Tous les participants doivent utiliser la même marque de pneus, laquelle sera divulguée dans le règlement particulier de l'événement.

Quatre (4) pneus avant, tant en condition sèche que pour piste mouillée.

1.4 Poids minimum

En tout temps, le poids minimal du kart (applicable uniquement que pour les pilotes licenciés B de 9 ans et +), incluant le pilote et son équipement de protection (casque, combinaison, gants, etc.) doit être d'au moins 235 lb.

1.5 Carburateur : tous les participants doivent utiliser la même carburateur :

Combinaison 2 insertion estampillée : 8.5

1.5.1 Flottes doivent être 3.6 gr

1.5.2 Le gicleur de ralenti doit être un 60

1.5.3 Le tube d'émulsion doit être un 60

1.5.4 Le gicleur de démarrage doit être 60

1.5.5 L'aiguille : K98. Aucune modification ou ajout à l'aiguille

1.5.6 Tous les pilotes doivent utiliser le même gicleur principal qui doit être un 125

L'entretoise (pièce ROTAX no 251 730) doit être installé dans le carburateur afin de limiter l'ouverture de la commande des gaz. Le silencieux d'aspiration doit être le nouveau modèle.

La longueur de l'entretoise doit être de 38,0 mm +/-0,2 mm.

La position du bouchon du carburateur doit être fixée au moyen de la plaque de fixation (pièce ROTAX no. 251 790). Le bouchon du carburateur doit être vissé complètement sur le carburateur il ne doit pas pouvoir être serré avec la force raisonnable des doigts.

1.6 Pignon : Tous les participants doivent utiliser un pignon d'origine de 14 dents.

1.7 Couronne : 73 dents

1.8 CHÂSSIS CLASSE MICRO MAX

Le châssis de classe Micro Max doit être conçu à cet effet. Il doit être utilisé tel que reçu du manufacturier (reconnu). Le châssis doit être équipé d'un essieu de 25 ou de 30 mm. Le pare-chocs arrière devra être conçu de façon à prévenir les contacts avec les roues arrière. Aucun ajout, substitution, modification ou remplacement de pièce au niveau du châssis ou de la carrosserie ne sera toléré. Cette classe en est une d'apprentissage et doit demeurer abordable. Les options telles que : disque de céramique, disque d'aluminium, pièces allégées, etc. sont prohibées.

1.8.1 cadre fait d'acier magnétique.

- 1.8.2 empattement : minimum : 890 mm, maximum : 950 mm + 5 mm.
- 1.8.3 diamètre du cadre 28 mm, épaisseur 2 mm.
- 1.8.4 essieu fait d'acier magnétique d'un diamètre maximum de 30 mm.
 - 1.8.4.1 essieu de $\varnothing 25$ mm : plein
 - 1.8.4.2 essieu de $\varnothing 30$ mm : creux
- 1.8.5 nombre de roulements : 2
- 1.8.6 fusée : $\varnothing 17$ mm max.
- 1.8.7 disque de frein : acier magnétique.
- 1.9 jantes avant et arrière : largeur 130 mm +/-5 mm (mesures extérieures).
- 1.10 pneus :
 - pneus sec : avant et arrière: Bridgestone YLC 4,5 x 10,0 – 5
 - pneus pluie : avant et arrière: Bridgestone YKP 4,5 x 10,0 – 5